

APPEL A CANDIDATURE : CREATION D'UN FONDS DE COMMERCE EN RESTAURATION

Propriétaire des murs, la commune de Gosné souhaite confier la création du fonds de commerce et son exploitation à un professionnel et lance ainsi un appel à candidature pour la création d'un fonds de commerce en restauration. Le bail commercial pourra être signé 6 mois avant la date de remise des clés. La mairie est propriétaire d'une licence IV.

Modalités d'attribution : Le candidat sélectionné sera choisi sur la base de divers éléments décrits dans le dossier de candidature et notamment sur le projet de restauration, les compétences et expériences du candidat, la variété des prestations, les moyens humains et économiques, la période d'ouverture jours et horaires.

Dossier de candidature : Le dossier de candidature complet en version papier est à retirer sur demande à la Mairie de GOSNÉ aux horaires d'ouverture. Le dossier est aussi disponible sur le site Internet de la Commune ou par voie électronique sur demande auprès de la Mairie de Gosné.

Dépôt des candidatures : Les offres devront être envoyées ou déposées au plus tard pour le 15 septembre 2022 à 12 heures :

- à la Mairie de Gosné, cachet de la poste faisant foi, à :

Mairie de GOSNÉ
Place du Calvaire
35 140 GOSNÉ

- ou par voie électronique aux adresses mails suivantes :
 - o mairie@gosne.fr
 - o jbonamy.orchestram@gmail.com

(le demandeur devra toutefois s'assurer de l'arrivée de son mail en temps et heure)